

Point de vue : Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique



Les Africains assument de plus en plus la maîtrise de leur propre destinée. (Photo ACIDI : Roger Lemoyne)

2002-11-29

Constance Freeman

L'Afrique est à la croisée des chemins. Marginalisée dans la sphère de l'économie mondiale, elle traîne derrière elle un cortège de pauvreté et de piètre gouvernance. Devant elle, la promesse d'un avenir meilleur lui est offerte par le [Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique \(NEPAD\)](#), un plan radical qui offre des solutions africaines aux problèmes du continent.

Plus tôt cette année, le Premier ministre Jean Chrétien a engagé le Canada dans une coopération de grande ampleur en faveur du développement africain. En assurant la présidence du G8 à Kananaskis, le Premier ministre a négocié avec succès le « [Plan d'action pour l'Afrique](#) », gage de la volonté d'aide donnée par les gouvernements les plus riches de la planète. À l'occasion du Sommet, le Premier ministre Chrétien a annoncé une série d'initiatives prises par le Canada dans le cadre du Plan d'action pour l'Afrique afin de faciliter l'accès des exportateurs africains aux marchés canadiens et de renforcer les liens d'investissement entre le Canada et les pays africains. À cette fin, le ministre du Commerce international Pierre Pettigrew a conclu des visites en Afrique du Sud, au Nigéria et au Sénégal afin de promouvoir les relations d'affaires entre les entreprises canadiennes et les partenaires africains.

La politique du blâme

Le NEPAD a véritablement une portée immense. Il concerne non seulement l'aide et les échanges commerciaux, mais il est lié plus fondamentalement encore aux façons dont les Africains envisagent de se gouverner eux-mêmes — et de décider de leur avenir.

Il constitue, en fait, une déclaration sans précédent de la responsabilité africaine face à l'avenir de ce continent. Cette affirmation du leadership africain dénote un changement de discours radical qui permet de laisser de côté les justifications et les blâmes habituels. Aujourd'hui, les Africains assument de plus en plus la maîtrise de leur propre destinée en reconnaissant finalement que personne d'autre ne construira leur avenir à leur place.

Soyons clairs : les Africains ont réellement souffert de l'impérialisme, de l'esclavage, du colonialisme et de l'exploitation associée à la guerre froide. Ils ont eu à subir également les effets de la condescendance libérale — cette présomption affichée par de riches étrangers, sûrs d'eux-mêmes et de la supériorité de leur savoir. À une époque, on qualifiait une telle attitude de « culture de la suprématie ». Mais les Africains ont également souffert des blessures infligées par l'irresponsabilité de leur propre gouvernance et des comportements affichés par leurs dirigeants. Dans une certaine mesure, le mauvais gouvernement en Afrique a fait son nid de la politique du blâme d'autrui.

Le NEPAD vient infléchir cette dynamique. Il fait obligation aux Africains de définir les voies de leur propre développement. Il reconnaît explicitement le cumul d'une « carence de leadership alliée à la corruption et à la mauvaise gouvernance dans moult pays ». Il précise enfin les réformes concrètes qui s'imposent. Cette déclaration de la responsabilité et du leadership africains représentent un progrès décisif.

Examen par les pairs

Le NEPAD est digne d'attention, surtout dans des pays comme le Canada. Une de ses dispositions prévoit un examen de la performance de gouvernements africains et de leurs dirigeants par leurs homologues d'autres pays d'Afrique — ce qui implique d'accepter que cette performance puisse être soumise de façon appropriée à l'évaluation et à la critique d'autres gouvernements africains. L'examen par les pairs témoigne d'une évolution normative majeure sur un continent où la non-intervention et les droits de la souveraineté ont été défendus avec zèle. Il signifie aussi que les gouvernements africains se tiendront eux-mêmes responsables du respect et de l'application de normes rigoureuses de gouvernance démocratique.

À la différence des plans de développement antérieurs, le NEPAD met l'accent non pas sur l'aide extérieure mais sur la mobilisation des ressources de l'Afrique. C'est là un élément qui renforce le discours sur l'autonomie. Il est vrai que le NEPAD prône des flux d'aide plus importants mais il table aussi sur la réduction de la dette, la promotion de l'investissement privé (aussi bien africain qu'étranger) et la promesse d'une libéralisation des échanges touchant les exportations des produits africains. Plus important encore, il considère les ressources africaines comme une source majeure du capital de développement.

Ce dernier élément du NEPAD revêt une grande importance car il tient compte de la réalité de la vie économique africaine trop souvent négligée — à savoir l'immensité et la diversité d'un continent qui recèle d'immenses richesses tout en étant affligé d'une pauvreté endémique. À vrai dire, plus de la moitié de l'économie africaine n'est pas comptabilisée et donc, littéralement, n'a jamais été mesurée. Pratiquement toutes les statistiques économiques dont nous disposons sur l'Afrique subsaharienne sont au mieux partielles et généralement peu fiables. La vérité est que les composantes les plus diffuses et les plus dynamiques de l'activité économique africaine se situent dans un cadre informel de troc et d'opérations non publiées. Quant au capital, la Banque mondiale estime que près de 40 pour cent des capitaux africains sont détenus par des Africains expatriés — contribuant plus au développement des pays du Nord que de ceux du Sud. Le rapatriement d'une fraction à peine de ces capitaux africains dépasserait la totalité des flux actuels de l'aide acheminée vers l'Afrique.

Risques et récompenses

Il paraît superflu d'énoncer les risques implicites que comporte un plan aussi grandiose et en premier lieu celui qui découlerait d'un affaïssement de la volonté politique. Un petit noyau de dirigeants africains étaient censés s'exprimer au nom d'un continent formé de 53 pays. Seront-ils capables de rallier l'opinion de leurs homologues ? Il se peut également que les dirigeants africains se trouvent eux-mêmes dans l'incapacité de tenir leurs promesses — et qu'il leur soit impossible d'être à la hauteur des engagements assumés par le NEPAD.

Sur ce point, je suis optimiste. Les autocrates africains n'ont pas de jours faciles devant eux. Les populations africaines réclament de vraies élections, un débat public plus libre et un gouvernement plus responsable et respectueux des lois. Mais la durabilité de la volonté politique demeure une question en suspens — partiellement à cause du fait que le NEPAD a été adopté dans les pays africains sans presque aucune consultation populaire préalable ou débat parlementaire.

J'ai le sentiment que l'un des principaux risques menaçant le NEPAD réside dans la capacité limitée de mettre en oeuvre promptement et efficacement un programme de développement réel. Voici, pour les Canadiens et d'autres intervenants, l'occasion d'apporter des contributions durables au développement de l'Afrique, en aidant à consolider la capacité indigène au sein des gouvernements africains et en appuyant les activités du secteur privé. Les faiblesses de nombreux gouvernements et de leurs institutions régionales sont multiples mais non insurmontables si des compétences adéquates et des vertus politiques sont mises en oeuvre.

Quelles que soient les qualités d'un tel plan, tant et aussi longtemps que les programmes ne seront pas solidement ancrés dans la réalité africaine, ils pourront être détournés de leur finalité et produire des résultats moins que durables. Le défi consiste à responsabiliser les Africains en les amenant à adapter l'expertise du Nord à leur propre réalité.

Mme Constance Freeman, PhD, est directrice régionale du bureau du Centre de recherches pour le développement international de Nairobi, au Kenya. Elle présidera la tribune sur le NEPAD à la 10^e Assemblée générale du Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique (CODESRIA) qui se tient en Ouganda du 8 au 12 décembre.

Renseignements :

Constance Freeman, Directrice régional, Bureau régional de l'Afrique orientale et australe (BRAFO), CRDI, Liaison House, 2nd and 3rd Floors, State House Avenue, PO Box 62084, Nairobi, Kenya; tél. : (+254+2) 2713160/1, 713273/4; téléc. : (+254+2) 2711063; courriel : cfreeman@idrc.or.ke